

FICHE PROGRAMME

Recyclage risque de chute à l'eau (RRCE)

Remettre à jour en une journée les réflexes de vos salariés déjà formés : port du gilet, lancer de bouée, réarmement.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	RCE < 5 ans + savoir nager	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Actualiser ses connaissances sur les risques aquatiques et la réglementation
- 2 Revérifier le réglage, le contrôle et l'entretien de son EIF
- 3 Remettre en pratique le lancer de bouée couronne et le secours à personne
- 4 Retrouver les gestes élémentaires de sécurité dans l'eau
- 5 Réarmer son gilet de sauvetage après déclenchement
- 6 Partager les retours d'expérience terrain depuis la formation initiale

Public concerné

Salariés déjà formés au risque de chute à l'eau (RCE Niveau 1, Niveau 2 ou FIRCE) et amenés à porter un équipement individuel de flottaison, de façon occasionnelle ou quotidienne.

Prérequis : Formation initiale RCE Niveau 1, RCE Niveau 2 ou FIRCE datant de moins de 5 ans. Savoir nager. Aucune inaptitude médicale à l'emploi de l'EIF.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. L4121-1 (obligation générale de sécurité de l'employeur)
- Code du travail, art. R4141-13 (formation à la sécurité : gestes et comportements sûrs)
- Code du travail, art. R4323-104 à R4323-106 (information, consigne et formation EPI)
- Code du travail, art. R4534-136 (BTP : travaux exposant à des risques de noyade)
- Arrêté du 19 mars 1993 : travaux exposant à des risques de noyade (plan de prévention)
- Normes NF EN ISO 12402 (gilets de sauvetage 100 N, 150 N, 275 N)

Pourquoi former vos équipes ?

Tenir la formation à jour

La formation EPI doit être renouvelée aussi souvent que nécessaire (art. R4323-106).

Entretenir les réflexes

Réglage du gilet, lancer, position de survie : sans pratique, ces gestes s'oublient vite.

Capitaliser sur le terrain

Les retours d'expérience des équipes alimentent vos consignes et votre prévention.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

95 %

de stagiaires satisfaits

Programme détaillé

Une journée de remise à niveau : révision théorique le matin, puis pratique l'après-midi avec une embarcation mise à disposition par le client.

Théorie 40 %

Pratique 60 %

01 Révision théorique

Matin

- Rappel des risques : noyade, hypothermie, hydrocution, facteurs aggravants.
- Obligations de l'employeur et des salariés, règles de sécurité.
- Équipements collectifs de prévention et de sécurité.
- EIF : utilisation, entretien, vérification avant emploi.

02 Remise à niveau pratique

Après-midi

- Mise en œuvre des moyens de protection collective.
- Lancer de la bouée couronne de sécurité.
- Port et réglage du gilet en conditions réelles.
- Gestes élémentaires de sécurité dans l'eau, secours à une personne à l'eau.
- Réarmement du gilet de sauvetage.

03 Synthèse et validation

- Analyse des exercices et débriefing à chaud.
- Remise des attestations de recyclage.

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie active : 60 % de pratique
- Exercices en milieu aquatique
- Embarcation mise à disposition par le client
- Gilets de sauvetage, kits de réarmement, bouées couronnes
- Échanges sur les pratiques et situations vécues

ÉVALUATION

- Évaluation continue lors des exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation de recyclage remise aux stagiaires ayant activement participé. Prochain recyclage recommandé sous 3 ans.

INTERVENANTS

Anciens sapeurs-pompiers de Paris spécialisés en sauvetage aquatique, instructeurs de sauvetage mer et rivière, plongeurs professionnels INPP et moniteurs de secourisme.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France	Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)	Maintien des acquis	Recyclage recommandé tous les 3 ans maximum ; au-delà de 5 ans, nouvelle formation initiale
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.	Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr